

Thèmes

- [Une](#) (6)
- [LES TEMPS FORTS](#) (12)
- [Justice](#)
- [SORTIR](#) (7)
- [LES SPORTS](#) (7)
- [LES FAITS DIVERS](#) (2)

**Passez votre
petite annonce
en ligne**

Services

- [Nos liens](#)
- [Nous joindre](#)
- [S'abonner au journal](#)
- [Où trouver le Courrier en kiosque ?](#)
- [Les liens](#)

Numéros précédents

- [Numéro précédent](#)
- [Cherchez parmi les numéros précédents](#)
- [Aubergenville](#) (1)
- [Bonnières et environs](#) (1)
- [Epône](#) (1)
- [Gargenville](#) (1)
- [Guerville](#) (1)
- [Jumeauville](#) (1)
- [La Roche-Guyon](#) (1)
- [Limay](#) (5)
- [Limay et environs](#) (2)
- [Magny-en-Vexin et environs](#) (1)
- [Mantes agglo.](#)
- [Mantes-la-Jolie](#) (7)
- [Mantes-la-Ville](#) (2)
- [Meulan](#) (1)
- [Moisson et la Boucle](#) (1)
- [Les Mureaux](#) (4)
- [Les Mureaux et environs](#) (1)
- [Septeuil et environs](#) (1)

Les antennes relais du Bel-Air, une menace pour la santé ?

L'air ne serait-il pas si bon que cela à la résidence du Bel-Air à Limay ? Sandrine souffre d'un papillome, son fils a des saignements de nez et son mari des maux de têtes fréquents. Cette famille n'est pas la seule dans le quartier à développer divers symptômes. Persuadée que les antennes-relais posées sur le toit de son immeuble y sont pour quelque chose, cette Limayenne a décidé de sonner la mobilisation contre les antennes de téléphonie mobile.

Francine Carrière

Le Courrier de Mantes

Publié le: **30 juin 2006**

Page 2



— Sandrine M. a lancé une pétition pour demander la suppression des antennes-relais

Des saignements de nez répétitifs, des céphalées persistantes, des enfants qui ont les pires difficultés à trouver le sommeil, des adultes énervés. Que se passe-t-il dans les immeubles de l'allée des Bleuets tout en haut du quartier de la Source à Limay ?

Les bâtiments de la résidence du Bel-Air sont quasiment au milieu des champs et bénéficient de vastes espaces verts. Calme et verdure. Pourtant de nombreux habitants sont pris de maux étranges.

Le sein qui saigne

« Un matin, j'ai constaté que j'avais des saignements au niveau d'un sein. Panique. J'ai été aux urgences de la clinique du Val-Fourré. On a découvert que j'avais un papillome, une tumeur de suspicion bénigne. Dans la salle d'attente, j'ai rencontré une

La Une du Courrier
par e-mail

Retrouvez
notre
actualité
sportive

jeune femme souffrant d'un nodule. Deux semaines plus tard, début juin, je l'ai revue par hasard dans la rue. Nous avons découvert que nous étions voisines. Elle habite la résidence des Croms un peu plus bas. Nous nous sommes mises à parler de nos problèmes de santé et nous nous sommes aperçus que nous connaissions pas mal de gens malades dans le quartier. Nous avons fait le rapprochement avec les antennes-relais », raconte Sandrine M.

« Entre mai 2002 et juin 2003, huit antennes relais ont été posées sur le toit du Bel-Air. Elles ont été installées au-dessus des têtes des habitants, sans que personne, ni les propriétaires, ni les locataires ne soient avisés des risques potentiels », poursuit-elle.

Le syndic de copropriété Fontenoy que nous avons appelé lundi pour connaître les modalités d'installation des antennes n'a pas pu nous répondre, la personne chargée du dossier étant absente.

Sandrine engage la bataille

C'est ainsi que le combat de cette jeune femme de 39 ans vient de débuter. Sur les 148 logements de sa résidence, elle a obtenu plus de quarante signatures de résidents demandant que le principe de précaution soit appliqué et que les antennes-relais soient démontées.

La polémique qui s'est développée un peu partout en France et notamment à Saint-Cyr-l'École (lire ci-dessous) trouvera-t-elle un nouvel écho à Limay.

Pour l'heure, la communauté scientifique est divisée. Et l'indépendance des scientifiques vis-à-vis des opérateurs de téléphonie mobile, qui assurent qu'il n'y a pas de risque, est souvent contestée.

En tout cas Sandrine, elle, a engagé la bataille. Pour cela, elle commence à rassembler les arguments : « Avant de déménager, nous habitions à Rosay. Nous n'étions jamais malades. Quelques jours après notre installation à Limay, le 27 décembre dernier, mon fils de 5 ans a commencé à avoir des saignements de nez. Au bout d'un mois, ça a été le tour de mon mari, qui a eu lui aussi des saignements de nez et des maux de têtes, explique-t-elle en ajoutant : Je viens tout juste de lancer la pétition, tous les habitants que je rencontre signent parce qu'eux-mêmes ou un membre de leur famille souffrent des mêmes symptômes. J'ai déjà recensé plus de 20 cas. Je n'ai pas de chiffres précis, mais il semble bien que dans la résidence le nombre de cancers soit très élevé. »

« Mon bébé ne dort pas »

Les quelques témoignages que nous avons recueillis sur place confirment les dires de Sandrine : « Depuis plus d'un an, j'ai des maux de tête. J'ai beau prendre des cachets, rien n'y fait. Quand je suis absente plusieurs jours, je n'ai plus mal », raconte Camille une étudiante de 17 ans.

XML

Recevez les
titres du Courrier
par email

« Ici, mon bébé ne dort pas. Il est tout le temps énervé. En revanche, lorsque je l’emmène chez ma mère, il dort parfaitement bien », poursuit Leïla, la maman d’un petit garçon de 11 mois. Isabelle fait le même constat : « Ma petite fille de 5 mois dort très mal. Je n’ai pas de mouches, ni de saignement de nez. Mais je me sens toujours énervée. »

Phénomène psychologique collectif ? Sandrine n’y croit pas une seconde. Parmi les premières démarches entreprises, elle a demandé et obtenu une entrevue avec le maire de Limay, Jacques Saint-Amaux. « Il me soutient », affirme la jeune femme. Elle s’est également invitée au conseil syndical de la résidence qui se tenait jeudi dernier. « J’ai été bien accueillie et entendue. Plusieurs propriétaires ont signé la pétition. »

Orange et Bouygues dans le collimateur

L’étape suivante sera de s’adresser aux deux opérateurs concernés Orange et Bouygues Télécom et leur remettre les premières pétitions. « Dès cette semaine, je vais également écrire au procureur de la République et à la DDASS pour demander une enquête sanitaire », assure Sandrine M.

Le début d’une dure bataille ? « A Marseille, un collectif vient d’obtenir le retrait des antennes-relais UMTS. C’est la preuve que l’on peut obtenir gain de cause », répond-elle.

L’affaire des cancers de Saint-Cyr-l’Ecole

Dans les Yvelines, une autre affaire autour des antennes-relais a fait grand bruit. Celle de Saint-Cyr-l’Ecole. Tout commence dans les années quatre-vingt-dix. Les habitants commencent à s’inquiéter du nombre anormal de cancers détectés chez les enfants de la commune. Pour la période allant de 1990 à 2002, on dénombre onze cas de cancers pédiatriques, deux fois plus qu’ailleurs.

Les quatre antennes-relais juchées sur le toit de l’école Bizet sont alors montrées du doigt. Les parents d’élèves, les riverains soutenus par l’association Robin des Toits et par la mairie se mobilisent.

En avril 2003, devant la pression et le retentissement médiatique, le collectif de Saint-Cyr-l’Ecole obtient le retrait des antennes-relais auprès des opérateurs au nom du principe de précaution.

Cet événement amènera les opérateurs de téléphonie mobile à signer une charte de bonne conduite.

D’autre part, devant l’insistance du collectif et des associations, une étude sanitaire est ordonnée par le ministère de la Santé pour définir l’incidence des antennes-relais sur les pathologies

constatées. Le rapport rendu en janvier 2005 a conclu que le nombre important de cancers chez les enfants de Saint-Cyr-l'Ecole était un phénomène dû au hasard.

Cependant, la méthodologie de l'étude est aujourd'hui encore très contestée. La mairie avait suggéré de mener une enquête exhaustive auprès de l'ensemble de la population de Saint-Cyr. Une proposition qui n'a pas été retenue par l'Institut national de veille sanitaire. L'étude s'est cantonnée aux médecins de la commune : « Mais les pathologies graves sont en général traitées hors de la commune. Et l'on ne va pas consulter pour des maux de tête », s'insurge Etienne Cendrier, le président des Robin des Toits sur le site Internet Novethic.

De plus, l'association estime avoir été écartée de l'étude : « Nous faisons partie du comité de suivi. Mais malgré nos demandes répétées de suivre l'évolution de l'enquête, nous n'avons aucune réponse », affirme Etienne Cendrier.

Pire, toujours selon les Robin des Toits, les opérateurs avaient les résultats de l'étude dès octobre 2004, trois mois avant qu'ils ne soient communiqués au collectif.

Depuis, les associations ont demandé l'ouverture d'une nouvelle enquête sanitaire.

Pas d'antennes

sur les bâtiments communaux à Limay

La mairie de Limay n'a pas attendu cette affaire du Bel-Air pour appliquer le principe de précaution et bannir les antennes-relais des toits des bâtiments publics : « Nous avons été sollicités à plusieurs reprises. Mais nous ne dérogeons pas à la règle que nous nous sommes fixée : pas d'antennes sur les écoles, ni sur les bâtiments communaux », affirme le maire Jacques Saint-Amaux.

Orange et Bouygues Télécom les opérateurs n'ont pas encore répondu

Pour savoir ce que les deux opérateurs Orange et Bouygues Télécom avaient à dire sur le sujet, nous les avons contactés lundi. Ils nous ont renvoyés vers l'AFOM, l'association française des opérateurs de mobiles. Pour répondre aux citoyens sur les problèmes de santé publique liée à la téléphonie mobile, les opérateurs ont décidé de se regrouper pour parler d'une seule voix. Nous publierons la réponse de l'AFOM dès qu'elle nous sera parvenue.



[Pour imprimer cet article](#)



[Envoyez cet article à un ami](#)

Nouvelles des régions

[La République de Seine-et-Marne](#)

- [RETROUVEZ NOS ANNONCES INTERNET SUR www.larepannonces.com](#)
- ["Bruit de Melun" foule, foot et ferveur](#)

[L'Informateur d'Eu](#)

- [Criel-sur-Mer : Petite enfance](#)
- [Somme : Rencontre culturelle et sportive internationale](#)

[Observateur OCDE](#)

- [Une nouvelle ère](#)
- [Balance courante américaine : s'attaquer au déficit](#)

RECHERCHER SUR LE WEB



Tous droits de reproduction réservés. [Passez votre annonce sur le net 24h/24h.](#)

[Webmaster](#)